

BRIGADE ENVIRONNEMENT

UN PARTENAIRE POUR UN CADRE DE VIE PROPRE ET RESPECTUEUX

Depuis 2024, la Brigade environnement de Mantes-la-Jolie, rattachée à la Police Municipale, est engagée dans la préservation de notre environnement. Composée de 6 agents, elle a pour mission de lutter contre les dépôts sauvages, nuisibles à notre qualité de vie et à notre cadre de vie.

SENSIBILISATION : AGISSONS ENSEMBLE

La brigade met un point d'honneur à sensibiliser les habitants. Nos agents sont à votre disposition pour vous informer sur :

- > Les règles de tri sélectif
- > Les horaires de collecte
- > Les déchetteries accessibles

Ils rappellent également les sanctions encourues en cas de dépôt sauvage afin de favoriser un changement de comportements.

SANCTIONS : UN CADRE DE VIE RESPECTÉ

Face aux incivilités, la Brigade environnement prend des mesures dissuasives. Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de **135 € à 1 500 €**, et, dans des cas graves, à des poursuites pénales. Depuis 2024, tout dépôt sauvage peut également entraîner une **amende administrative de 500 €**, ajustable selon les frais engagés par la ville. Après notification et un délai de mise en conformité, cette sanction peut être appliquée en complément des sanctions pénales si l'infraction persiste.

Notre objectif n'est pas de punir, mais de préserver un cadre de vie propre.

OUTILS EFFICACES POUR AGIR RAPIDEMENT

La ville a déployé des caméras de surveillance mobiles pour lutter efficacement contre les dépôts sauvages.

Ce dispositif permet de :

- > Surveiller les zones sensibles
- > Identifier les auteurs de dépôts sauvages
- > Intervenir rapidement en cas de flagrant délit

Les images sont analysées pour garantir des interventions ciblées et efficaces.

À VOTRE ÉCOUTE

Nos agents sont proches des habitants et disponibles pour répondre à vos préoccupations.

Vous constatez un dépôt sauvage ?

Signalez-le directement à la brigade ! Votre vigilance est essentielle pour maintenir notre ville propre.

CONTACT

Poste de Police Municipale

01.34.78.83.80 ou 06.64.17.39.86

Ensemble, avec votre engagement et l'action de la Brigade environnement œuvrons pour faire de Mantes-la-Jolie une ville plus propre et respectueuse de l'environnement !